

ABONNEMENT.

NUMÉRIQUE. 30 fr.
ANNUÉLIER. 100 fr.
Poste: 35 fr.

ON S'ABONNE:

A SAUMUR, Au bureau du Journal
A PARIS, A L'AGENCE HAYAS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

ON S'ABONNE:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUIN

Chronique générale.

LA COMMISSION DU BUDGET.

Le ministre des finances a formulé son opinion sur les divers amendements dont la commission est saisie.

1^o L'amendement tendant à la suppression de l'impôt sur le papier. Le ministre des finances a dit que la situation budgétaire rendait ce dégrèvement impossible.

2^o L'amendement tendant à la péréquation de l'impôt foncier.
3^o L'amendement tendant à la suppression de l'impôt sur le sel et à l'établissement d'une surtaxe de 40 centimes par chaque kilogramme de sucre.

4^o L'amendement tendant à doubler la taxe de l'alcool pour dégrever d'une somme équivalente les propriétés non bâties.

Qu'est-ce donc que M. Jules Roche a dit à la Chambre? Que le budget de la République était le mieux équilibré, le plus loyal, le plus prospère de tous les budgets du siècle!

Comment se fait-il donc que les ministres se soient prononcés samedi contre la suppression de l'impôt sur le papier? Assurément M. Jules Roche ne méritait pas ce démenti brutal.

Les ministres se sont montrés partisans de l'établissement d'une taxe unique de 5 fr. 20 aussi bien pour les papiers blancs que pour les papiers bulle.

C'est là tout ce que le gouvernement a pu concéder aux légitimes et énergiques réclamations des syndics de la presse départementale pour la suppression d'un impôt qui,

au moment de sa création, avait été mis au premier rang des impôts destinés à bientôt disparaître.

Le Mot d'Ordre a l'audace d'écrire ceci:

« LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE A PARTOUT RÉDUIT LES DÉPENSES! »

Voici notre réponse:

Le gouvernement de la République, rien que sur le personnel ministériel, a grevé le budget de plus de CENT MILLIONS.

En vérité, c'est dépasser en cynisme tout ce qu'on peut imaginer que de parler comme le Mot d'Ordre; cynisme d'autant plus insultant, à la vérité, que le gouvernement reconnaît lui-même le déficit budgétaire — en ne l'avouant pas tout entier, il est vrai, mais enfin suffisamment pour mettre à néant l'impudente déclaration du journal ferryste.

LES RÉFUGIÉS POLITIQUES.

Un rapport, rédigé au nom de la commission, conclut à l'adoption d'un crédit supplémentaire de 70,000 francs pour secours aux réfugiés politiques pour 1885. Les réfugiés politiques espagnols recevront un franc par jour.

Le cas de M. Thibaudin — pas un pékin celui-là! — occupe fort le général Campenon. Il paraît que le candidat cher à M. Rochefort sera prochainement appelé, par suite de la retraite de M. le général Zentz d'Aulnoy, à présider le comité d'infanterie. Or M. Campenon se demande si cette haute fonction serait compatible avec la situation électorale ambitionnée par M. Thibaudin. Et il se propose de soumettre le cas au prochain conseil des ministres.

Tant d'amour de la discipline chez le désorganisateur de l'armée aurait lieu de nous surprendre si nous ignorions le mobile auquel a obéi le farouche ministre. Si M. Thibaudin était opportuniste, on le féliciterait d'aspirer aux lauriers électoraux. Mais,

hélas! il appartient au parti radical et, par conséquent, n'a aucun droit à la tolérance ministérielle. Les scrupules militaires de M. Campenon lui auront été probablement inspirés par MM. Brisson et Allain-Targé, deux pékins!

Les ministres ont examiné les propositions de loi tendant à assurer le secret du vote. Ils ont été d'avis qu'une loi sur ce sujet ne pourrait être appliquée aux prochaines élections législatives. Parbleu!

LES COMMIS-VOYAGEURS.

On se souvient que Gambetta avait eu l'idée d'embrigader les commis-voyageurs dans une sorte de syndicat qui n'était autre chose qu'une société de propagande républicaine. Les commis-voyageurs donnèrent tête baissée dans le panneau et se firent surtout pendant le 46 mai les plus actifs courtiers électoraux pour le compte des candidats républicains.

Les différents comités républicains se sont préoccupés dans leur réunion de reconstituer cette puissante machine électorale. Mais il ne reste plus aucune trace de l'organisation primitive et tous les renseignements parvenus aux comités font pressentir une amère déception.

LES BATAILLONS SCOLAIRES.

Veut-on savoir, une fois de plus, ce qu'on pense, dans l'armée, des trop fameux bataillons scolaires? Voici ce qu'un officier écrit au Gagne-Petit, feuille républicaine:

« Monsieur le rédacteur,
Les bataillons scolaires et autres de même farine ne sont ni ne peuvent fatalement être que des écoles d'indiscipline. Mieux vaut donc s'abstenir que d'aller à l'encontre du but. Je vous sais un gré infini d'aborder cette question en face. Il s'agit, hélas! de refroidir l'enthousiasme de gens qui, étant d'une absolue bonne foi, croient préparer une génération vaillante à la France

en jouant au soldat avec des bambins. Instruire en amusant! C'est une jolie marotte qui devrait être tenue pour ce qu'elle vaut.

» Ces tendances sont pour le moment si accentuées que l'autorité militaire elle-même, qui sait à quoi s'en tenir là-dessus, se trouve malgré elle, et presque à son insu, entraînée à les patronner et à les encourager.

» ... A quoi peuvent servir ces exercices de gamins qui remuent et babillent dans les rangs, sinon à leur donner l'idée la plus fautive de ce qu'on exigera d'eux? Que dire enfin de ceux que, pour le plus grand bonheur des badauds, on décore des galons de sergent, voire même d'adjudant? Que de déconvenues pour ces jeunes gradés le jour où le premier caporal venu les punira pour une raison quelconque! Que feront-ils alors sinon des mécontents et des râlés au point de vue militaire?

» Nul en France ne devrait porter les armes sans se trouver, par le simple fait d'avoir un fusil entre les mains, rigoureusement astreint à la discipline militaire.

» Je suis fermement républicain, et ce n'est certes pas par opposition au régime actuel que je vois sous un jour aussi défavorable ces fameux bataillons, qui, dit-on, nous dispenseront plus tard d'instruire les jeunes soldats. Que de temps et d'argent gaspillés en pure perte! Et, ce qui est pis, que de bonnes volontés usées sans résultat?

» Agréé, je vous prie, etc.

» UN OFFICIER. »

Voilà qui est parler franc. Mais les farceurs opportunistes ont parlé, et les bataillons scolaires continueront de compromettre la discipline et les finances.

M. de Freycinet vient d'être informé par M. Waddington que lord Salisbury désirait avoir avec la France les relations amicales du cabinet libéral.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

XI

COUP MANQUÉ (Suite)

Les huit hommes suivirent le sentier. Un quart d'heure après, l'ex-notaire s'arrêta, et levant la main droite:

— Voici le restaurant des Quatre-Chemins, dit-il. L'entrée est de l'autre côté, sur la clairière.

— Suffit, murmura le brigadier.

Et se tournant vers ses hommes, le père Griffard ajouta d'une voix qui ressemblait à un souffle:

— Allez, vous autres, et cernez cette maison, familiarisés avec cette manœuvre, les six gendarmes se courbèrent et se glissèrent, à droite et à gauche, sous les buissons et les taillis, sans faire remuer une branche.

La lune s'était levée et éclairait nettement la cime des arbres, en envoyant quelques-uns de ses rayons argentés dans les profondeurs de la forêt.

Un silence solennel régnait partout et n'était troublé que par le cri des oiseaux de nuit. Le vent était complètement tombé. Pas une feuille ne remuait. On eût cru être au fond d'une forêt vierge.

Ce site sauvage et ce spectacle magnifique ajoutaient encore à l'émotion de maître Antoine, qui regrettait de plus en plus de s'être abandonné la veille à son premier mouvement.

Le brigadier, pâle et grave, ne le quittait pas des yeux.

Tout à coup, on entendit le cri de la pie.

— C'est Lupin, fit le brigadier. Tout est prêt. Marchons résolument. Venez près de moi, maître Antoine, nous pouvons causer maintenant. Il n'y a plus de danger; le restaurant est cerné.

Et, de son ton goguenard, le père Griffard ajouta en élevant la voix de façon à être entendu de ses hommes:

— Quelle belle nuit! il ferait bon entrer en ce restaurant pour y vider une bouteille.

Le brigadier, toujours suivi de maître Antoine, sauta légèrement dans la clairière, et en fit d'abord le tour pour voir si tous ses hommes étaient à leur poste.

Derrière chaque buisson brillait un tricorne et une carabine.

— C'est bien, fit-il.

Et, de son pas résolu, il alla à la porte du res-

taurant et frappa plusieurs coups.

On ne répondit pas. Le silence le plus complet régnait dans la maison.

— S'ils étaient partis? murmura le brigadier.

— Non, dit maître Antoine; mais vous frappez mal. Laissez-moi faire, et on va vous ouvrir.

— Ah! fit le père Griffard; un signal convenu? Vous êtes décidément un singulier personnage! Frappez donc, et nous allons voir.

L'ex-notaire, très-ému, presque tremblant, s'approcha et frappa à son tour d'une façon particulière avec une pierre plate déposée près de la porte comme pour servir à cet usage.

— C'est donc vous? cria une grosse voix. On y va!

Le visage du brigadier s'éclaira d'un radieux sourire.

— Grâce à vous, murmura-t-il en se penchant à l'oreille de maître Antoine, l'affaire est dans le sac! Un instant après, on vint enlever les verrous de la porte.

La voix reprit encore:

— Qui est là?

Le brigadier fit un signe impératif à l'ex-notaire.

— C'est moi, répondit maître Antoine, d'une voix dolente.

— Il fallait donc le dire plus tôt!

Un tour de clef fut donné.

Jules parut au seuil de la porte, complètement

vêtu comme s'il s'était préparé à partir.

Aussitôt, plus prompt que l'éclair, le brigadier s'élança et le saisit aux deux bras.

— Au nom de la loi, cria-t-il; je vous arrête!

Jules ouvrit de grands yeux et recula de quelques pas. Mais le « père Griffard » le tenait solidement.

Au reste, l'aubergiste ne fit aucune résistance. Il tendit lui-même ses deux mains aux menottes du brigadier, et se borna à dire en regardant maître Antoine:

— C'est donc vous qui m'avez dénoncé? Joli métier que celui que vous faites! De quoi m'accuse-t-on? Je ne suis pas coupable.

— Tant mieux, mon gaillard, s'écria gaiement le brigadier. Si vous êtes innocent, vous serez acquitté en cour d'assises. Mais asseyez-vous d'abord sur cette chaise et ne bougez plus. Au premier mouvement, je vous attache les pieds!

— Cela suffit, murmura Jules, qui avait conscience de la gravité de la situation et ne voulait pas l'aggraver par quelque imprudence.

Le brigadier appela Lupin.

— Lupin, lui dit-il, gardez cet homme. Nous avons maintenant d'autres recherches à faire.

Puis, se tournant vers l'aubergiste:

— Où est M^{lle} Françoise Jacobs? lui demanda-t-il.

Le brigadier n'était pas encore au courant des événements que nos lecteurs connaissent et appe-

Le verdict rendu sur Marchandon porte à dix-neuf le nombre des condamnés à mort qui attendent en ce moment qu'il soit statué sur le sort.

Six ont été condamnés par la cour de la Seine et sont actuellement à la Roquette où l'architecte n'avait prévu et aménagé que trois cellules.

Ce sont :
Marchandon; — Pel; — Blum et Thomas; Gaspar et Mayer.
Ah! si Victor Hugo vivait encore!

Le Président de la République quittera Paris pour se rendre à Mont-sous-Vaudrey vers le milieu de juillet; il en reviendra, comme il le fait chaque année, dans les premiers jours d'octobre.

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Le choléra continue à faire en Espagne de nombreuses victimes. Il y a eu, dimanche, dans la Péninsule, près de quatre cents décès enregistrés.

GORDON MORT.

Les journaux ont reproduit une version tendant à faire croire à l'existence de Gordon. Le Temps reproduit le récit apporté à Dongola, samedi dernier, par un marchand grec, appelé Rosti Penago, qui confirme la nouvelle de la mort du général anglais. Ce Grec, emmené comme esclave à Berber par les troupes du Mahdi, aurait réussi à s'échapper et serait arrivé à Aboudom en mendiant de village en village. Arrêté comme espion aux avant-postes anglais, il a comparu devant le général Butler et a répondu à ses questions ainsi qu'il suit :

Vous me demandez comment Gordon-Pacha a été tué. Je vais vous le dire, et vous pouvez me croire, car je suis un honnête marchand grec et non pas un Arabe. Je ne vous affirmerai pas que je l'ai vu mort. Mais voici ce que sait tout Khar-toum. Il a été surpris dans sa chambre même, où il était en train de lire la Bible. Le premier Arabe qui y a pénétré l'a tué d'un coup de fusil. Un autre lui a coupé la tête et la mise au bout d'une pique.

Ils sont redescendus et l'ont promenée par la ville. Tous les coptes qui se trouvaient au palais ont été massacrés.

Les Arabes arrivaient en masses innombrables. Il n'y a, pour ainsi dire, pas eu de résistance, et je ne crois pas que les Égyptiens ou les troupes noires aient tiré cent coups de fusil... Le massacre a été épouvantable. Pendant toute la journée, les Arabes n'ont fait que tuer. Vers huit heures du soir seulement, un ordre est arrivé d'Omdurman : il était dit que Mohamet-Ahmed (le Mahdi) avait eu une révélation du ciel et que le massacre devait cesser.

On a crié la chose dans les rues, et alors ceux qui avaient réussi à se cacher ont pu se montrer. Sur quarante-deux Grecs qu'il y avait à Khartoum, huit seulement ont

échappé; je suis l'un d'eux. On nous a liés les mains et emmenés en esclavage... La tête de Gordon a été apportée à Omdurman et déposée aux pieds du Mahdi. Il l'a longtemps considérée avec une joie farouche. « Dieu soit loué, disait-il. Est-il bien possible que ce soit lui !... »

Il est faux qu'il ait exprimé le moindre regret de la mort de Gordon, comme on le prétend. Au contraire, il a exprimé la satisfaction la plus profonde. Après cette présentation au Mahdi, la tête a été emportée dans le camp; des soldats lui crachaient à la face; d'autres lui arrachaient les cheveux et la barbe. Quant au corps, il a été coupé en morceaux... Telle a été la fin de Gordon.

REVUE FINANCIÈRE.

Pour bien comprendre la composition du marché parisien, il est nécessaire, en ce moment, de comparer les cours du terme avec ceux du comptant. Nous n'avons pas l'habitude d'entretenir nos lecteurs de ce qui se passe dans le monde de la spéculation; mais parfois, la spéculation prend avec tant d'autorité la direction du mouvement qu'il faut bien s'occuper de ses faits et gestes. En ce moment, elle essaye de lutter contre l'atonie générale; elle se heurte à un parti-pris d'attendre. L'argent est toujours abondant jusqu'à l'excès, mais il ne veut pas sortir de sa réserve. Avec les Rentes françaises, il n'y a jamais de danger. On est toujours assuré de revoir son cours d'achat. Il suffit de pouvoir attendre: le 3 0/0 est à 81.20, l'amortissable à 83.40, le 4 1/2 0/0 à 110.

Les valeurs des établissements de crédit ont été peu mouvementées pendant cette semaine.

Le Crédit Foncier de France est à 1,357.50 avec un coupon à toucher le 1^{er} juillet. Si la spéculation s'occupait de cette valeur comme elle s'occupe du Suez à quel prix ne pourrait-elle pas la porter! Un titre qui donne 60 fr. de revenu minimum, avec perspective d'accroissement continu, doit se capitaliser à 4 0/0 c'est-à-dire à 1,500 fr. Quant aux obligations du Crédit Foncier faire leur éloge c'est prêcher des convertis. Tout le monde sait que les obligations du Crédit Foncier ont pour gages soit des prêts hypothécaires soit des prêts faits aux communes. La sécurité ne laisse prise à aucune incertitude. Le revenu est très-satisfaisant et de plus on peut d'un seul coup, avec une seule obligation gagner une fortune.

La Société Générale est toujours très-ferme au cours de 467.50. Son habile direction assure à cette société des bénéfices que les actionnaires recueilleront l'année prochaine.

La Banque d'Escompte de Paris est ferme à 457.50. Ce titre ne tardera pas à atteindre le pair, cours qu'il devrait avoir depuis longtemps.

La Rente italienne 5 0/0 est en expectative à 97.40 avec tendance à reprendre sa marche en avant. Quant aux Méridionaux italiens, on les demande à 715.

Le Crédit Lyonnais est offert sans acheteur. Il y a un ralentissement très-accusé dans les opérations de cet établissement ainsi que le prouve le bilan au 31 mai. Le portefeuille des titres s'est encore augmenté, ce qui prouve que le Crédit Lyonnais est obligé de racheter de la Foncière Lyonnaise pour soutenir les cours. Cette dernière Société est dans la situation la plus précaire, aussi les actions ne valent plus que 65 fr. Ses immeubles de Paris sont vides de locataires. Les terrains loués avec promesse de vente sont improductifs, les entrepreneurs qui ont élevé des constructions sur ces terrains ne pouvant en tirer parti. Quant au domaine du littoral de la Méditerranée, on sait que l'aventure d'Opedaletti est un désastre complet, bien que le rapport présenté à l'assemblée du 26 mai cherche à pallier la vérité. Il n'y a pas de dividende pour l'exercice 1884, mais il y aura sûrement un appel de fonds. Cet appel serait déjà fait si le principal actionnaire n'était pas le Crédit Lyonnais.

Parmi les obligations, il convient de noter celles

de l'Est-Algérien qui sont demandées à 349.50 et qui profitent du grand succès des obligations de chemin de fer de Mostaganem à Tiarret. Jamais on n'a vu pareil événement. Les établissements chargés de l'émission se sont vus dans la nécessité de refuser les souscripteurs de moins de 5 obligations pour éviter l'encombrement.

Le Suez va fatalement subir une grande dépréciation; il convient que les acheteurs s'en tiennent éloignés et que ceux qui en sont porteurs le vendent, car l'avènement du nouveau cabinet à Londres doit causer des complications très-graves. Les actions de nos chemins sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il paraît que tout n'est pas rose pour notre administration municipale. On parle, depuis plusieurs jours, de la résolution bien arrêtée de M. Combié de donner sa démission de maire. M. Vinsonneau, dont nous avons déjà annoncé la démission comme adjoint, se retirerait définitivement en même temps que son chef de file.

On a, paraît-il, l'espoir que Courtin ne sera pas exécuté. Cet intéressant personnage compte lui-même sur le 14 juillet pour obtenir sa grâce qui se fait bien attendre en effet, et ce retard donne quelque vraisemblance aux espérances de l'assassin de Douces.

Aussi les gens avides d'émotions qui montent la garde depuis trois ou quatre nuits pour jouir du spectacle d'une exécution capitale, feront-ils bien de dormir sur les deux oreilles jusqu'après la fête dite nationale.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

PUPILLES DU BATAILLON SCOLAIRE.

Compte rendu général des travaux de l'année 1885.

44 élèves, âgés de 14 ans au 1^{er} janvier 1885, et dûment autorisés par le père de famille, ont pris part aux séances de tir réduit réglementées par les décret et arrêté ministériel du 6 juillet 1882.

39 élèves ont fait les cinq tirs de six cartouches chacun.

2 élèves n'ont fait que trois tirs (l'un ayant rang d'adjudant du bataillon et l'autre rang de sergent-major, ayant quitté Saumur pour prendre un engagement volontaire dans un régiment de l'armée active).

Les tireurs se décomposent de la manière suivante :

Le Collège communal en a fourni. 28
L'École mutuelle des Récollets... 13

Total..... 41

Il a été tiré 4,206 cartouches, dont 459 ont été mises dans la cible, aux distances de 40, 12, 15, 17 et 20 mètres, et ayant produit 1,454 points.

Le Collège communal a obtenu le résultat de 43,62 0/0.

L'École mutuelle des Récollets a obtenu 26,41 0/0.

Le résultat moyen général est de 38,03 0/0.
Le Capitaine, instructeur en chef,
G. DOUSSAIN.

Erratum. — C'est par erreur que, dans notre article Variétés d'hier, M. de la Palisse a été appelé de Chabannis: c'est de Chabannes qu'il faut lire.

LA SAISON THÉÂTRALE

D'après le Patriote, voici le tableau complet de la troupe du théâtre d'Angers pour la saison théâtrale 1885-86 :

MM.
Goffoël, premier ténor;
Noé Cadeau, second ténor;
Dechesne, baryton;
Neveu, première basse;
Rondeau, deuxième basse;
Ometz, ténor;
Labranche, larquette;
Hennesse, deuxième ténor;
Démon, troisième ténor;
Pascaud, troisième basse;
Desrousseau, des troisième basses;
Lombard, coryphée ténor;
Noël, coryphée ténor;
Allemand et Guiraud, coryphées basses.

Mmes
Dorian, première chanteuse;
De Vitu, première chanteuse contralto,
Galli-Marié;
Mathilde Dulaurens, première dugazon;
Rita Lelong, première duègne, mère dugazon;
Van der Meiren, deuxième dugazon;
B. Joissant, deuxième dugazon;
Savigny, des deuxième dugazon;
Allain, deuxième duègne;
Beuf, coryphée, premier dessus;
Fouilleras, coryphée, premier dessus;
Dupuis, deuxième dessus;
Guilmoin, deuxième dessus.

Voici maintenant la composition de la troupe dramatique :

MM.
Joissant, grand premier rôle en tous genres;
Raphaël, fort jeune premier rôle;
Mesnier, jeune premier rôle;
Recurt, grand troisième rôle;
Allain, premier rôle marqué, père noble;
Allemand, jeune troisième rôle, rôle de genre;
Labranche, grand premier comique;
Ametz, premier comique en tous genres;
Leprin, premier comique jeune;
Hennesse, second comique;
Asmiré, des amoureux comiques;
Leprin fils, des deuxième comiques;
Hertz, des rôles de genre.

Mmes
Joissant, grand premier rôle en tous genres;
Noëla Strocker, fort jeune premier rôle;
Savigny, première ingénuité, jeune première;
Colson, première soubrette;
Cantrelle, première duègne;
Allain, deuxième duègne;
B. Joissant, deuxième ingénuité;
Hennesse, des soubrettes;
Lucile, utilité;
Alice, utilité.

LE CONCERT DE DIMANCHE.

Nous avons constaté hier le succès de l'Harmonie Saumuroise à son concert de dimanche. C'est avec plaisir que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation de nos confrères des environs. Voici ce que dit la Petite France :

lait M^{lle} de la Roche-Yon par son ancien nom.

Jules répondit sans hésitation :

— Elle est dans la chambre du premier étage, avec ma femme.

— C'est bien, fit Griffard.

Et lestement comme à vingt ans, il s'élança dans l'étroit escalier.

Maître Antoine, intimidé et confus, resta blotti dans un angle de la cuisine.

Lupin se tint debout près de Jules.

Tout à coup on entendit un grand bruit :

— Mille tonnerres! cria le brigadier. Il n'y a personne. Vous avez affaire à moi, monsieur Jules!

L'aubergiste se leva, fort surpris.

— Comment, dit-il, elle n'y est plus?

Le père Griffard, au comble de la colère, descendit précipitamment et vint, le poing menaçant, se placer devant le prisonnier :

— Pourquoi m'avez-vous dit que cette demoiselle était dans la chambre, s'écria-t-il, alors que la chambre est complètement vide?

— Je vous assure, brigadier, que vous devez faire erreur. M^{lle} Françoise est en haut avec ma femme. Je les ai vues, moi-même, y monter vers six heures!

Le brigadier ne pouvait douter de l'accent de sincérité de l'aubergiste.

— Venez avec moi, dit-il brusquement. Lupin

surveillera l'autre...

L'autre, c'était maître Antoine qui comprit fort bien que si on ne retrouvait pas M^{lle} Françoise, sa situation deviendrait très-mauvaise.

Jules, les mains liées, monta le premier; le brigadier le suivait d'un pas.

La chambre, en effet, était complètement vide. Un grand désordre y régnait. Les deux femmes avaient disparu.

En un clin d'œil, Jules se rendit compte de ce qui s'était passé. Sa femme et M^{lle} Françoise avaient dû préparer leur fuite pendant toute la journée; elles avaient fait des paquets de linge et laissé le reste sur les deux lits; le soir, elles avaient dû partir pendant une courte absence que l'aubergiste avait faite en forêt pour recueillir du bois mort.

Le brigadier se baissa, regarda sous les lits et jusque dans un petit buffet, ouvrit la fenêtre, remarqua qu'elle était grillée, sonda les murailles, et dut se convaincre que M^{lle} Françoise était partie.

— Tonnerre de Brest! s'écria-t-il en fermant les poings avec colère, nous sommes joués par un coquin!

L'aubergiste essaya vainement de verser une larme.

— Ma pauvre femme! murmura-t-il d'un ton dolent.

— Je me moque bien de votre femme! dit le

père Griffard. C'est l'autre qu'il nous fallait.

— Comment! elle aussi... accusée... coupable?...

— Cela ne vous regarde pas. Taisez-vous, cessez vos lamentations et descendez promptement.

Jules et le brigadier retournèrent à la cuisine.

L'ex-notaire s'avança, le visage décontenancé :

— Est-il possible? s'écria-t-il. Elles sont parties?

— Certainement, répondit le brigadier avec violence; et vous deviez le savoir, maître Antoine, en nous amenant dans ces broussailles!

— A quoi pensez-vous, brigadier? répartit l'ex-notaire. Je perds plus que vous si nous ne retrouvons pas la jeune fille.

— Eh bien, venez la chercher avec nous.

Le brigadier sortit laissant Lupin avec l'aubergiste. Les six gendarmes fouillèrent le petit hangar et les taillis voisins. Toutes les recherches furent inutiles. Un des gendarmes qui s'était élançé dans l'un des sentiers accourut après dix minutes et remit à son chef désolé un mouchoir soigneusement plié qu'il avait trouvé dans une ornière, aux rayons de la lune.

— Reconnaissez-vous cet objet? demanda le brigadier à Jules?

— Parfaitement, répondit celui-ci. C'est un mouchoir appartenant à ma femme.

— Plus de doute! s'écria le brigadier. Les deux

femmes sont en fuite, et comme M^{lle} Jacobs n'a aucun intérêt à fuir, nous sommes en présence d'un nouveau crime...

Puis, regardant l'aubergiste avec des yeux féroces, le père Griffard ajoula :

— Vous en répondrez, misérable!

(A suivre.)
Ch. SAINT-MARTIN.

LA SEMAINE ILLUSTREE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 27 juin 1885.

Chronique parisienne: Pastels. — Lithographie: Le Vau (nouvelle inédite), 2 gravures, par Paul D. and Hue.

La Tragédie, 1 gravure, par Paul D.

En Pays scandinave (suite), par R. de Souham.

Orfèvrerie ancienne, 2 gravures, par X.

Mortuori ou l'agonie d'une race (suite), par J. Kraszewski.

Les bains de mer. Bibliographie. La Maîtresse de maison. Sphinziana.

Abonnement: Un an, 14 fr. Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

« Une foule énorme était massée dimanche soir sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans le Square et sur le quai de Limoges. L'Harmonie Saumuroise donnait, au kiosque, son deuxième concert. »

Le morceau d'ouverture : la Marche des Drapeaux, de Sellenick, a été vigoureusement exécuté et applaudi.

Les premiers honneurs de cette soirée reviennent à M. Greffin, pour ses soli de basse du grand air d'Avila, de Verdi.

Après lui, M. Goichon a recueilli d'immenses bravos dans l'exécution d'un air varié de sa composition pour piston, saxophone et alto.

Le pot-pourri de Bléger, Salmigondis, véritable salmigondis en effet où la chanson du bon roi Dagobert se dispute avec les Petits Bateaux, où la Chasse du Jeune Henri s'embrasse avec Fanfan la Tulipe, etc., etc., a été très-gouté du public et très-applaudi.

Malgré l'approche d'un orage qui menaçait à chaque instant d'éclater, le programme a pu être exécuté jusqu'au bout et le public a pu applaudir la fameuse polka des nègres, Bamboula, de Grault, avec miriflons, sifflet et tambour de basque.

Cette polka a obtenu, comme toujours, un immense succès. »

ELECTIONS A DAMPIERRE.

Dimanche dernier, les électeurs de la commune de Dampierre étaient convoqués pour élire deux conseillers municipaux.

Le scrutin n'a donné de résultat que pour un seul; dimanche prochain il y aura scrutin de ballottage.

Inscrits.....	443
Volants.....	444
Majorité absolue...	74

MM. Coulard-Belliard.....	95 élu.
De Fontenailles.....	69
Lablanc.....	45
Contencœur-Ratouis.....	44
Gauchais, Amand.....	45
Rebelleau.....	42

On nous écrit de Chinon :

« Dimanche dernier, M. le curé de Cinais (près Chinon) voyait accourir à ses vêpres une foule de fidèles venant de toutes les paroisses voisines; il voyait aussi s'arrêter à la porte de son église les plus beaux équipages de la contrée: c'est qu'il s'agissait d'une quête pour venir en aide à Son Excellence le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger. M^{me} la vicomtesse du Petit-Thouars et M^{me} la vicomtesse Paul de Marcé avaient pris l'initiative de cette bonne œuvre dans ce petit coin de la Touraine.

« Avant le salut, M. le curé monte en chaire, et, d'une voix profondément émue que lui donnait la joie d'avoir devant lui tant d'auditeurs et parmi eux des noms si connus et si grands, d'une voix émue, dis-je, il produit dans l'assistance la plus légitime émotion par le tableau qu'il trace des besoins et de l'état nécessaire dans lequel l'Archevêque se trouve au sujet de ses œuvres si importantes. Aussi, quand les dames quêteuses, M^{me} la vicomtesse du Petit-Thouars et M^{me} la vicomtesse P. de Marcé, ont passé dans les rangs, elles ont vu que la parole de M. le curé était tombée en terre fertile et que dans cette population chinonnaise, si profondément chrétienne, l'obligation de faire le bien existait toujours.

« Pendant le salut solennel, plusieurs morceaux de chant ont été exécutés avec talent et la virtuosité que l'on peut attendre de M^{me} de Pierres, de M^{me} de Marcé, de M^{me} la marquise de Grouchy et de M. le marquis de Grouchy. M^{me} la comtesse L. de Marcé tenait l'harmonium. »

LES VACANCES JUDICIAIRES.

Un projet de décret ayant pour but de modifier l'époque des vacances judiciaires est en préparation.

L'époque des vacances judiciaires serait avancée de quelques semaines.

LA DATE DES ELECTIONS.

L'Intransigeant se dit en mesure d'affirmer que le gouvernement est, dès maintenant, bien résolu à faire les élections dans la première quinzaine du mois d'août, au plus tard le 4 août. C'est ce que prouve, au reste, la rapidité avec laquelle la Chambre a voté, samedi, les budgets des six ministères en quelques minutes.

CONCOURS A L'ECOLE DE SAINT-CYR.

Le nombre des candidats à l'Ecole de Saint-Cyr s'élève, cette année, à 4,300. Il est un peu supérieur à celui de l'an dernier.

On corrige en ce moment les compositions écrites.

Il y aura sans doute de 600 à 700 admissibles; la liste en sera publiée vers le 15 juillet.

On sait que le nombre des admissions est fixé à 600.

TUÉ PAR LA Foudre.

Pendant l'orage du 26 juin, vers 5 heures du soir, un vieillard de 75 ans, le sieur Pierre Fournier, s'était réfugié avec un nommé Louis Bouin dans une petite cabane couverte de roseaux, à deux kilomètres de Ligueil (Indre-et-Loire).

Tout à coup, frappé par le fluide, le pauvre vieux s'écria: « Je suis mort! » et il resta insensible à côté de son compagnon qui n'a éprouvé qu'un engourdissement dans la jambe.

NANTES.

On lit dans l'Union bretonne :

« Prospérité publique :

« Une des principales cordonneries de Nantes va cesser ses travaux et congédier ses ouvriers à la fin de ce mois, à cause de la concurrence ruineuse de la fabrication allemande.

« Nous finirons par n'être plus une ville industrielle, après avoir cessé d'être une ville commerciale et maritime. »

L'ELECTION DU FINISTÈRE.

On sait que le Sénat a prononcé l'invalidation des quatre sénateurs élus par le Finistère le 25 janvier dernier. Il est bien entendu que ce sont des sénateurs monarchistes; s'ils avaient été républicains, on n'aurait jamais eu l'idée de les invalider.

Aux termes de l'article 22 de la loi organique du 2 août 1875, il devra être pourvu à la vacance dans le délai d'un mois. L'élection nouvelle doit se faire par le même corps électoral, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas lieu de faire nommer de nouveaux députés par les Conseils municipaux du département.

L'invalidation ayant été prononcée le 26 juin, c'est le dimanche 26 juillet au plus tard que devra se faire l'élection.

Ajoutons que, depuis dix ans qu'existe le Sénat, c'est la première fois que ce cas se présente; c'est en effet la première invalidation que le Sénat ait prononcée jusqu'à ce jour.

Le Phare de la Loire invite le clergé de la Loire-Inférieure à méditer la leçon que le Sénat vient de donner au clergé du Finistère, en invalidant les sénateurs conservateurs.

Puis, il ajoute: « Il peut compter, d'ailleurs, sur notre vigilance. »

Les aptitudes policières du Phare sont connues; ce journal n'a pas de plus grand plaisir que de dénoncer un conservateur, un instituteur congréganiste ou un prêtre.

Si le Phare ne pratiquait pas la délation, il cesserait d'être républicain. Napoléon I^{er} a dit, en effet: « Quand j'ai besoin d'un mouchard, je prends un républicain. »

(Espérance du Peuple.)

LES ORAGES.

L'orage terrible qui s'est abattu avant-hier soir sur Paris, a causé un accident épouvantable.

Près le pont de l'Archevêché se trouve une des bouches de l'égout qui déverse dans la Seine les eaux de la Bièvre.

Avant l'orage, dit le Radical, un grand nombre de personnes se trouvaient sur la berge du quai de la Tournelle et y donnaient un concert instrumental; beaucoup étaient accompagnées de leurs familles.

Lorsque l'orage éclata, la plupart d'entre eux se réfugièrent sous l'arche du pont de l'Archevêché, attendant que l'averse fût terminée.

Vers neuf heures et demie, une détonation formidable se fit entendre et, au même instant, la berge s'écroula sur une longueur de plus de cinquante mètres avec un fracas épouvantable.

C'était l'écluse de l'égout de la Bièvre qui,

cedant sous la poussée des eaux accumulées, venait de s'effondrer, et le tourbillon liquide, se précipitant avec une force extraordinaire, balayait d'un seul coup tout ce qui s'opposait à son passage.

Il y eut un épouvantable moment de confusion; tous ceux qui avaient cherché un abri sous le pont, furent précipités dans le fleuve; deux bateaux de charbon, amarés au quai, furent retournés et coulèrent immédiatement; plus loin, une barque, contenant une dizaine de personnes, chavira.

Des cris d'appel désespérés se sont fait entendre.

Aussitôt, on s'est porté à leur secours. Malgré le danger, car d'une seconde à l'autre la berge pouvait encore s'ébouler, de courageux sauveteurs n'ont pas hésité à se presser sur les bords de l'eau et à tendre des cordes aux malheureux qui se débattaient.

Dix personnes ont été repêchées de la sorte; mais on ignore s'il n'y en a pas eu d'autres d'entraînées.

Les pompiers de la rue de Poissy, les gardiens de la paix des IV^e et V^e arrondissements sont arrivés aussitôt et ont organisé les premiers secours, sous les ordres de M. Caubet, chef de la police municipale, de M. Lejeune, commissaire de police, et des officiers de paix Leclerc et Cazalas.

La circulation a été immédiatement interdite sur toute l'étendue du quai et du pont de l'Archevêché.

L'aspect de cet endroit, à minuit, est terrifiant; les eaux de la Bièvre coulent avec impétuosité, charrient une foule de matériaux; sur tout leur passage, et principalement rue Pascal (treizième arrondissement), les caves sont remplies d'eau; les maisons sont menacées et on va les faire évacuer.

Rue Julienne, la Bièvre a aussi débordé.

A minuit et demi, on se prépare à évacuer les maisons du quai, car cette mesure semble nécessaire; on a cru, en effet, s'apercevoir que le sol s'affaissait.

La Paix annonce que la foudre serait tombée sur l'église de Saint-Germain-des-Prés, sur le Val-de-Grâce, sur la Bourse, aux Champs-Élysées, sur la butte Montmartre, à deux reprises différentes, etc.

Le Figaro dit, de son côté, que la foudre est également tombée sur l'église de la Madeleine. Le fluide, qui avait atteint le paratonnerre de droite, a fait sentir rudement son influence à plusieurs personnes qui s'abritaient aux environs.

Une marchande de journaux, dans un kiosque voisin, a été à demi paralysée; un garçon de café a été renversé, mais s'est relevé sans grand mal; rue Royale, enfin, un passant, M. U. W... a été projeté avec force sur le trottoir et a dû recevoir des soins dans un établissement voisin avant de se faire conduire à son domicile.

TERRIBLE ORAGE DANS LES VOSGES.

Dimanche soir, un violent orage s'est abattu sur Epinal et les villages voisins.

Pendant une heure la grêle est tombée en véritables morceaux de glace; les récoltes sont hachées, les pertes sont considérables.

Sous la pression de l'eau, la rigole d'alimentation du canal de l'Est s'est rompue en plusieurs endroits.

Au Char-d'Argent, l'eau arrivant en torrent a détruit sept maisons et deux ponts.

La route nationale a été coupée sur une largeur de dix mètres. L'établissement hydrothermique a été détruit.

A Golbey, une usine est sérieusement endommagée.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Le Brillant Oriental est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou; il n'a pas d'odeur, brille très vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de

notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 222. Au Tonkin. Les républicains et l'amiral Courbet. Pel et Grévy. Petite revue (dessins). Marat au Conseil municipal de Paris. Marianne ne veut pas que l'on mette le nez dans ses affaires. Elections conservatrices. Le sort des républiques. Comme c'est républicain! Ce qu'on fait des canons. Un maire futé.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 27 juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.

— Nos gravures : l'amiral Courbet; La maison natale de l'amiral Courbet; Le Bayard; Kelung; L'occupation des Pescadores; Les préliminaires de paix; Le capitaine Brunel; Alphonse Tailland; Le sous-lieutenant Emile Portier; Le sous-lieutenant René Normand; Exposition des orphelins d'Alsace-Lorraine; Les mois rustiques: Une Idyle, par L. Hermitte. — Théâtres, par Charles Monselet. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Le Bayard. — Les Iles Pescadores. — Abbeville, où est né l'amiral Courbet. — Le vice-amiral Courbet. — Morts au Tonkin. — Les préliminaires de paix. — La Melancolie, tableau de Dominico Fetti. — Les croiseurs et les avisos chinois dans la rivière de Ning-Po. — Échecs. — Proverbe à compléter. — Rébus.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 53, rue de Fleurus, Paris.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 28 juin 1885.

Versements de 128 déposants (23 nouveaux), 37,956 fr. 97 c.

Remboursements, 17,760 fr. 80 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rerou et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

BOURSE DE PARIS.

DU 29 JUIN 1885.

Rente 3 0/0.....	81 05
Rente 3 0/0 amortissable.....	83 30
Rente 4 1/2.....	105 50
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	110 »
Obligations du Trésor.....	514 50

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE POMEAU, EUGÈNE, FILS.

Par jugement en date du 29 juin 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Pomeau, Eugène, fils, fabricant d'engrais, demeurant à Doué, a fixé provisoirement au 29 juin 1885 l'ouverture de ladite faillite.

A nommé M. Girard, Achille, juge-commissaire;

Et M. Gustave Doussain, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :

(567) GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Ledain, François, marchand chapelier à Saumur, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le vendredi 10 juillet 1885, à 1 heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Dans le cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

Le Greffier du Tribunal,

(568) GAUTIER.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 5 juillet 1885, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la place Saint-Pierre et de la rue de la Tonnelle, occupée dernièrement par M. SOULARD-ACHARD.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

L'HOTEL DE FRANCE

Situé à Montreuil-Bellay, rue Nationale, dans le centre de la ville.

Cet hôtel, parfaitement achalandé, comprend : salon, salle à manger, une grande salle, plusieurs chambres à coucher au premier étage, vaste cour et écuries.

Revenu annuel, 1,400 francs.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M. et M^{me} DURAND, propriétaires de l'hôtel, soit audit M^e HACAULT, notaire.

Étude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON

Avec Jardin

Située aux Rosiers, occupée par le pharmacien.

S'adresser au notaire. (565)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (564)

Études de M^e PELLETIER, avoué-licencié à Cholet, et de M^e LOISEAU, notaire en la même ville.

VENTE SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur

DE

La Métairie de la Recoulière

Située commune de Somloire, contenant 30 hectares 39 ares 50 centiares.

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M^e LOISEAU, notaire à Cholet, commis à cet effet, en l'étude dudit M^e LOISEAU, le MERCREDI 15 JUILLET 1885, heure de midi.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Cholet, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré et signifié, tant à avoué qu'à domiciles;

Et aux requête, poursuite et diligence de : M. Emile Bréhéret, propriétaire, demeurant à Cholet, Demandeur, ayant pour avoué M^e Marcel PELLETIER, demeurant à Cholet, place Travot;

En présence de : 1^o M. Anatole Bréhéret, architecte, propriétaire, demeurant à Cholet; 2^o M. Gustave Bréhéret, négociant, propriétaire, demeurant à Cholet; Défenseurs, ayant pour avoué M^e LEBOUCHER, demeurant à Cholet, rue Saint-Martin.

Il sera, par le ministère de M^e LOISEAU, notaire à Cholet, commis à cet effet, procédé à la vente sur licitation, entre majeurs, avec admission d'étrangers, au plus offrant et dernier enchérisseur, le mercredi quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi, en l'étude de M^e LOISEAU, notaire à Cholet, de la Métairie de la Recoulière, dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

SIXIÈME LOT.

La MÉTAIRIE de LA RECOULIÈRE, située commune de Somloire, arrondissement de Saumur, exploitée par les frères Gourichon, consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, aire, issues, jardin, terres et prés; le tout contenant, d'après le relevé cadastral ci-après reproduit, trente hectares trente-neuf ares cinquante centiares.

Sect. Polyg. N ^o	LIEUX DITS ET LEUR NATURE.	CONTENANCE.	M. A. C.
F. 2 10et11	La Recoulière, cours, aire, issues, sol contenant vingt-quatre ares quatre-vingt-dix centiares; ci.....	24	90
» » 10et11	La Recoulière, bâtiment.	»	»
» » 9	La Recoulière, mare, contenant trois ares soixante-dix centiares; ci.....	3	70
» » 12	L'Ouche-de-la-Grange, terre, contenant dix-neuf ares; ci.....	19	»
» » »	Le Jardin, jardin, pré, d'une contenance de vingt ares; ci.....	20	»
» » 7	Le Bas-Jardin, pré, contenant treize ares quarante centiares; ci.....	13	40
» » 13	L'Ouche-de-l'Aire, terre, contenant quatre-vingt dix-neuf ares; ci.....	99	»
» » 6	Le Grand-Pré, pré, contenant trois hectares soixante-dix ares cinquante centiares; ci.....	3	70 50
» » 14	Le Champ-de-l'Étang, terre, contenant un hectare trente et un ares; ci.....	1	31 »
» » 1	Le Pâtis-du-Chemin, terre, contenant deux hectares cinquante-cinq ares; ci.....	2	55 »
E. 19 4	Le Champ-de-la-Croix, terre, contenant deux hectares cinquante et un ares; ci.....	2	51 »
» 20 1	L'Ouche-du-Chemin, terre, contenant soixante-dix-neuf ares; ci.....	79	»
» » 2	Le Champ-du-Chêne, terre, contenant trois hectares vingt-deux ares; ci.....	3	22 »
» » 5	Le Champ-de-la-Brosse, terre, contenant quatre hectares cinquante-deux ares; ci.....	4	52 »
» 30 5	La Petite-Lande, terre, contenant deux hectares trente-neuf ares; ci.....	2	39 »
» » 13	La Petite-Boone, terre, contenant un hectare quatre-vingt-dix-huit ares; ci.....	1	98 »
» » 12	Le Champ-du-Douet, terre, contenant un hectare cinquante ares; ci.....	1	50 »
» » 14	Le Champ-des-Deux-Grandes-Boones (en deux parties), d'une contenance de quatre hectares douze ares; ci.....	4	12 »
Total de la contenance: trente hectares trente-neuf ares cinquante centiares; ci.....		30	39 50
Mise à prix: quarante-neuf mille francs; ci.....		49,000	»

S'adresser, pour les renseignements, à :

- 1^o M^e PELLETIER, avoué poursuivant;
- 2^o M^e LEBOUCHER, avoué colicitant;
- 3^o M^e LOISEAU, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Cholet, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

M. PELLETIER.

Enregistré à Cholet, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, folio 70, verso, case 8.

Reçu un franc cinquante centimes, décimes trente-huit centimes.

BAJON.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Étude de M^e L. CHAPRON, huissier à Loudun.

A VENDRE

Le DIMANCHE 5 JUILLET, à une heure après midi, sur la place Sainte-Croix,

Une belle vache bretonne, actuellement à Véniers, chez M^{me} Anne Jacob, provenant des étables de M. Louis Girard, ancien marchand de fers à Saumur.

La vente se fera au comptant et 10 0/0 en sus.

Le produit net de la vente sera versé aux pauvres de Loudun et de Véniers.

Loudun, le 26 juin 1885,

L'officier vendeur :

(567) LOUIS CHAPRON.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie.

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

M. PERRAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M^{me} GUILLEMET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

L'ÉTUDE de M^e VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 13.

ON DEMANDE un homme, non marié, sachant conduire un cheval et pouvant travailler au jardin. S'adresser chez M. Louis DORVILLE, négociant à Varrains.

UN MÉNAGE demande à se placer le mari comme Jardinier ou garde, la femme comme femme de basse-cour.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonnellerie-Mercerie. (514)

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} veuve CHAUSSARD ancienne coupense des Magasins de Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n^o 14, maison BOUILLON. Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus. Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honneur de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés. M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 18, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

YICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, du système nerveux, de la gravelle, du diabète, de la goutte, de la névralgie, de la migraine, de la toue, de la pleurésie, de la pneumonie, de la bronchite, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrhée, de la métrite, de l'ovario-métrite, de l'endométrite, de la salpingite, de la péritonite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la fièvre intermittente, de la fièvre typhoïde, de la typhoïde, de la choléra, de la dysentérie, de la diarrhée, de la dysurie, de la rétention d'urine, de la hématurie, de la leucorrh